

• Alliance contre le tabac en Ile-de-France • Association des Acteurs Lorrains en Tabacologie (AALT) • Association d'Aide aux Victimes du Tabagisme (AAVT) • Association Interdisciplinaire de Recherche sur le Tabagisme en Basse-Normandie (AIRBN) • Association Nationale des Sages-femmes Tabacologues • Association Périnatalité Prévention Recherche Information (APPR) • Association pour la Recherche sur le Cancer (ARC) • CaméraSanté • Capitale Stop/Tabac • Comité d'Education Sanitaire et Sociale de la Pharmacie Française (CESPHARM) • Comité National contre les Maladies Respiratoires (CNMR) • Comité National Contre le Tabagisme (CNCT) • Coordination Bretonne de Tabacologie (CBT) • Coordination de Lutte Anti-Tabac Azur Méditerranée (CLATAM)



• Espace de Concertation et de Liaison Addictions Tabagisme (ECLAT) • Fédération Française de Cardiologie (FFC) • Fédération Française des Oncologues Médicaux (FFOM) • France Réseau des Acteurs en Tabacologie Ligérien (FRACTAL) • Institut Rhône-Alpes-Auvergne de Tabacologie (RAAT) • Les Droits des Non-Fumeurs (DNF) • Ligue nationale contre le cancer (LNCC) • Ligue Vie & Santé • Mieux Vivre sans Tabac • Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH) • Observatoire Sanitaire et Social des Activités Festives (OSSAF) • Office Français de prévention du Tabagisme (OFT) • Paris Sans Tabac (PST) • Réseau Hôpital Sans Tabac (RHST-A) • Société Française de Santé Publique (SFSP) • Société Française de Tabacologie • Tabac & Liberté

Communiqué de presse

Paris, le 02 novembre 2009

UNE ENTENTE CORDIALE QUI A TOUT D'UN CONTRAT ELECTORAL

En 2003, le Plan Cancer 1 avait déclaré la guerre au tabac.

Aujourd'hui, le plan Cancer 2 s'ouvre sur une coupable entente cordiale entre notre gouvernement et l'industrie du tabac.

A l'encontre des études scientifiques et des recommandations des experts de santé publique qui ont démontré que l'augmentation des prix de 6 % en août 2007, déjà commanditée par l'industrie du tabac, n'a eu aucun impact sur la consommation de ce produit mortel, **le Ministre du Budget et certains députés osent affirmer** qu'une « hausse de 6 % permet de lutter contre la consommation » de tabac.

A nouveau, de nombreuses morts qui auraient pu être évitées par une hausse de 10 % des taxes, ne le seront pas...

L'objectif clairement avoué de M. Woerth, à quelques mois d'une échéance électorale importante, **est de « préserver un certain nombre d'intérêts, je pense à ceux des buralistes »**, une minorité de moins de 27 500* commerçants. Ce choix favorisant les débitants de tabac, dont le revenu moyen a globalement progressé de + **32% entre 2002 et 2007****, se fera au détriment de la santé de plus de 63 millions de Français.

Le pouvoir mortifère du lobby de l'industrie du tabac sur notre gouvernement démontre à tous les Français exclus des tractations électorales, **les limites de certains discours engagés***** en faveur de la mise en œuvre de la réduction des inégalités et de la promotion sociale.

* Au nombre de 27 376 en 2006, les entreprises vendant du tabac ne constituent pas le premier réseau de commerces de proximité en France, elles sont largement supplantées par des commerces tels que les boulangeries-pâtisseries (~40 000), ou encore les 58 000 salons de coiffure présents sur le territoire (*INSEE, enquêtes annuelles d'entreprise du commerce et des services*)

** *Source, Les Douanes*

*** Nous vous invitons à consulter le discours de M. Sarkozy du 14 septembre 2009 en suivant le lien suivant : <http://www.ambafrance-uk.org/President-Sarkozy-on-Stiglitz-led.html> (*Rapport de la Commission sur l'« évaluation – des performances économiques et du progrès social »*)

Contact : Clémence CAGNAT-LARDEAU - Coordinatrice : 06 50 54 69 06 / ccagnat.act@gmail.com
Professeur Yves MARTINET- Président : 06 83 51 31 69 / y.martinet@chu-nancy.fr